



## CTSD du 20 novembre 2020 en visio

*Présents : Mme Rémer, DASEN, Mme Lamy au Rousseau, DASEN adjointe, Mme Schmitt, IEN-A adjointe, M. Carrante, Secrétaire général, Adèle Samedi cheffe de la DOS, Valerie Moine, Laurence Maury.*

*Pour Unsa Education : Catherine Pietrac (Aet I) Karen Ansberque (Se-Unsa)*

*Pour la FSU : Juliette Coatrieu, Philippe Mallet, Julien Gayet, Delphine Ravel, Pascal Boyer, Sèverine Brelot*

*Pour FO : Saïd Berrakam, Nicolas Dussuyer, Isabelle Alix*

Secrétaire adjoint de séance : Karen Ansberque, pour l'Unsa Education

Déclaration liminaires des 3 organisations syndicales.

### Déclaration commune

« Les organisations de l'Ain FNEC FP FO, FSU, UNSA-Education, CGT, FCPE reprennent à leur compte la déclaration intersyndicale nationale faite au CSE du 17/11/20. Elles considèrent que la situation actuelle nécessite la présence massive et urgente de personnels dans les écoles, collèges et lycées. Elles demandent le recrutement de personnels (remplaçants, assistants d'éducation...) comme annoncé par le ministre lors de la conférence de presse du 12 novembre, afin non seulement d'améliorer les conditions d'exercices actuelles, mais également d'anticiper sur les scénarios futurs. Nos organisations invitent les personnels et les parents d'élèves de l'Ain à se mettre en contact et à agir en commun pour porter cette demande en direction de l'IA-DASEN, du recteur et du Ministre. » .

Les travaux devront être terminés à 17h30.

Préambule de Madame la DASEN :

Je souscris à votre demande intersyndicale de CTSD sur un bilan de la rentrée.

Semi confinement, en raison du contexte sanitaire nos travaux se conduisent sous forme de visio conférence.

Les services de la DSDEN et l'ensemble des personnels des circonscriptions essaient de faciliter les choses.

Concernant la présence dans les établissements de personnels supplémentaires nous aurons la possibilité d'embaucher des contractuels enseignants et AED sur une période allant jusqu'à la fin de février mais pour l'instant les enveloppes n'ont pas été débloquées.

Pour l'application du protocole sanitaire renforcé qui touche plus les lycées des difficultés ont été rencontrées. Pour diminuer le flux des systèmes de présentiel et distanciel ont été élaborés de façon que ce soit équilibré.

Globalement c'est bien la sécurité sanitaire des élèves et des personnels qui est recherchée.

La DSDEN fait remonter les cas positifs à l'ARS et à la CPAM, nous ne trafiquons pas les chiffres, c'est un devoir de faire remonter les informations. Je me suis engagée en CHSCT D de faire un point tous les 15 jours, ce que je fais. Pour le 1<sup>er</sup> degré, ce sont les IEN qui font remonter les chiffres afin que nous puissions communiquer aux partenaires qui s'occupent du volet médical.

Nous sommes dans une situation qui nous met face à des difficultés.

## **1. Approbation du compte rendu du CTSD du 29 juin 2020.**

En cours de relecture et sera transmis au prochain CTSD.

## **2. Bilan de rentrée : écoles, établissements du second degré et autres services (notamment la médecine scolaire)**

Mme la DASEN espère avoir des possibilités d'embaucher des contractuels 1<sup>er</sup> degré et AED.

### **Pour le 1<sup>er</sup> degré :**

Nous avons à cette rentrée un constat 62493 élèves, nous en avions 62898 en 2019, -405 élèves (nous étions sur une prévision à -720). Nous avons donc une baisse moins importante que prévu, ce qui peut que nous réjouir, le 1<sup>er</sup> degré au niveau national est en baisse. Les principes qui ont prévalu à la préparation de la carte scolaire l'année dernière, ont permis d'assurer une rentrée cohérente sur l'ensemble du territoire.

Nous avons quelques écoles en tension d'effectifs :

- l'école de Loyettes (28.6 élèves par classe), que nous avons identifiée, nous avons accompagné cette école avec un moyen de TR BRIG placé à l'année.
- L'école de Pougny , moyen brigade à temps plein pour l'ensemble de l'année scolaire. Ces 2 écoles seront prioritaires pour la prochaine rentrée.
- L'école de Vonnas (9 classes) est à 29.6 élèves par classe, nous n'avons pas accompagné cette école, elle fera partie également des priorités.
- A Miribel Le Mas rillier(28.8 par classe), nous n'avons rien pu faire faute de possibilité d'accueil d'une classe supplémentaire.

### **Pour le second degré :**

#### **• Situation des collèges**

Situation d'augmentation d'effectifs depuis de nombreuses années. 29382 collégiens y compris élèves d'ULIS et prépa métier, s'ajoute 663 élèves de SEGPA, ce qui nous donne 30045 élèves pour mémoire au constat 2019, nous avons 28938 élèves auxquels s'ajoutaient 659 segpa, 29597 élèves, nous sommes à +448 élèves à cette rentrée pour nos collèges. Nous sommes dans nos prévisions.

Le constat est en augmentation de 1.5%. La crise sanitaire a eu un impact avec des populations qui ont pu arriver sur notre territoire.

Pour la DHG, au CTSD de janvier 1088 divisions auxquelles s'ajoutaient 2 divisions prépa métier 35643 heures.

Au 13 octobre 2020, nous étions à 1103 divisions + 2 divisions prépa métier, nous avons ouvert 9 divisions avec accompagnement et 5 ont été ouvertes sur les organisations propres des établissements. De ce fait, la consommation est de 36384h.

#### **• Situation des lycées :**

Sur le plan des effectifs, une augmentation conforme et suite logique de l'augmentation des effectifs en collèges, constat 16605 élèves, ce qui correspond à une augmentation de 226 élèves par rapport au constat de 2019 qui était de 16379 élèves.

#### **• Sections sportives**

Toutes les sections sportives que nous avons prévues ont été ouvertes. Sur les collèges, la section sportive de Jassans n'a pas été reconduite, la section gymnastique rythmique de Thoissey non plus.

Une section Triathlon à Bâgé Dommartin, une Rugby à Oyonnax St Joseph, 41 sections sportives dans 30 collèges publics, 5 dans collèges privés. Donc 46 au total. Sur les lycées 15 sections sportives, 3 ont été implantées Belley, natation Arbez Carme, Hand ball Carriat.

- Mesure devoirs faits

Devoirs faits a connu une augmentation de son enveloppe. A cette rentrée, une répartition a été faite de façon à être utilisée sur cette rentrée scolaire après la fin d'année particulière et difficile qui avait pu être vécue. Tous les établissements ont été servis en augmentant la dotation qui a été la leur. Cette enveloppe heures supplémentaires peut être aussi en euros, seuls 8 collèges en bénéficient.

Globalement, cette mesure est accompagnée par des professeurs ce qui en garantit la nature, la qualité pédagogique, des AED peuvent prendre en charge ce dispositif sous la conduite d'un enseignant.

- Orientation

Situation de l'affectation et orientation pour nos élèves post 3<sup>ème</sup>.

A l'issu du tour principal, des élèves qui n'ont pas été affectés.

A la rentrée le taux de satisfaction est élevé, les élèves maintenus en 3<sup>ème</sup> faute de place correspondant à leur vœux, ont pu postuler à des places de la voie pro jusqu'aux vacances d'automne (au nombre de 5 élèves cette année).

Tous les élèves de seconde générale et technologique de l'an dernier, ont été affectés à cette rentrée. La consolidation des places vacantes, en Cap et seconde professionnelle et Sep de notre département est opérée, cela est communiqué aux collèges.

Dans le cadre de la procédure de changement d'orientation, les élèves ont jusqu'au 7 octobre pour se positionner sur des places vacantes, 16 élèves ont participé à cette procédure, 13 ont été affectés.

Nous avons installé en septembre, le comité départemental de l'obligation de scolarisation des 16-18 ans, il est opérationnel. Nous travaillons avec les MDS et CIO pour les entretiens de situation.

Il y a moins de redoublants en terminales, car fluidité de parcours, grâce à la place du contrôle continu lors de l'obtention du baccalauréat 2019-2020. Globalement, il y a une bonne affectation liée à Parcoursup.

### Pour les Elèves à Besoins Educatifs Particuliers et Ecole Inclusive

- ✓ Dans le 1<sup>er</sup> degré public,

50 dispositifs ULIS accueillent 513 élèves répartis sur l'ensemble du territoire départemental. A la rentrée 2020, le département en a implanté 3. La moyenne est de 10,26. Tous les dispositifs accueillent au maximum 12 élèves sauf sur une école de Bourg en Bresse qui dépasse ce seuil. Une réflexion est en cours car 17 élèves bénéficient de ce dispositif, il y a nécessité de revoir cette organisation sur la commune de Bourg en Bresse, nécessité de pointer l'origine géographique des élèves.

Une dizaine d'élèves sur Bourg en Bresse sont sur liste d'attente.

- ✓ Dans le second degré,

- Au collège

Création de 4 dispositifs, un objectif pluriannuel est poursuivi avec une volonté de mailler le territoire, l'idéal étant que chaque collège dispose d'une Uli. En revanche il faut être pragmatique et répondre où des besoins importants doivent être couverts, nous avons 40 dispositifs qui accueillent 447 élèves, avec une moyenne de 11.17 élèves

11 dispositifs qui accueillent plus de 12 élèves, 1 dispositif au-delà de 14 élèves.  
Sur Montréal la cluse, 2 dispositifs au collège. C'est un gros collège de plus de 750 élèves, les possibilités d'inclusion existent.

Sur le collège de Culoz liste d'attente pour les inclusions car petit collège.

Pour les collèges, 10 élèves sont en liste d'attente et n'ont pas d'affectation.

- **Au lycée**

Pour les lycées publics 13 dispositifs accueillent 115 élèves. Une réponse progressive est construite pour le lycée. 9 élèves en moyenne par dispositif. L'effort du département a visé à créer 2 dispositifs à la rentrée 2020.

Pour autant 4 dispositifs ont plus de 12 élèves (2 à 13 et 2 à 14). Nous n'avons pas d'élèves de niveau lycée qui ne sont pas affectés.

- ✓ **PIAL**

Nous avons 36 PIAL opérationnels qui sont en train de trouver leur vitesse de croisière dans leur organisation. Tous les dispositifs sont inter degré. La tête de PIAL est implantée dans un collège. Un PIAL pouvant couvrir le collège et son bassin de recrutement d'écoles.

Nous pouvons avoir 2 collèges à l'intérieur d'une PIAL.

Tous les PIAL ont un coordinateur désigné et vont pouvoir disposer d'un AESH référent, les lettres de mission sont en cours de rédaction. Ceci afin de tutorer, accompagner la professionnalité des autres aesh.

Demande des organisations syndicales, liste d'attente pour ITEP et IME. Cela n'est pas de la compétence de la DASEN sur l'augmentation des capacités d'accueil des établissements médico-sociaux. Certains élèves ont des notifications par défaut.

Une commission de non affectation des élèves en situation de handicap a été installée fin septembre. Elle doit trouver une solution à tous les élèves dans le service public d'éducation ou dans les établissements médico-sociaux.

Découverte du fonctionnement des PIAL, par les aesh qui découvrent le fait de faire des remplacements, il y a donc un défaut d'informations.

## **Service médico-social DSDEN**

- **Médecins**

En faveur des élèves, nous avons un médecin conseiller technique auprès de la DASEN qui est très sollicité en cette période qui fait un travail titanesque et remarquable de compétence et d'humanité.

Le département de l'Ain est doté de 12 postes de médecins scolaires dits de secteur, 11 sont vacants.

Ce qui a contraint une réorganisation.

Il y a 3 secrétaires médico-scolaires qui travaillent en lien avec les Pmi.

Mme la DASEN rappelle que la médecine scolaire est en grande difficulté sur le territoire national, dans notre département la médecine est en grande difficulté certains endroits de notre département peuvent être considérés comme des déserts médicaux. Nous sommes les plus en difficulté sur notre académie. Les départs à la retraite n'ont pu être remplacés.

- **Infirmiers scolaires**

Le service infirmier est en meilleure situation, 72 postes sur le terrain, 1 infirmière conseillère technique et 2.5 ETP de renfort. Tous les postes sont pourvus par des titulaires ou contractuels.

### ▪ Service social

Stabilité dans l'équipe, pas de mouvement de personnel, 31 ETP d'assistant de service social, 1 assistant social conseiller technique. Présence hebdomadaire dans les établissements publics du second degré (27 ETP consacrés à l'accompagnement des collèges et lycées du département). 2 assistants sociaux interviennent sur la REP+ d'Oyonnax avec une attention particulière sur le cycle 3, partenariat avec la maison des adolescents. 2 assistantes sociales sont également référentes harcèlement, elles peuvent intervenir en prévention ou dans la gestion de situation de harcèlement.

### Avis commun FNEC FP FO, FSU, UNSA-Education avec soutien de la CGT et de la FCPE

"Afin de diminuer les effectifs des classes dans les écoles, collèges et lycées et de pourvoir au remplacement des personnels absents, le CTSD de l'Ain demande le recrutement immédiat des candidats inscrits sur les listes complémentaires et le réabondement de celles-ci, le réemploi de tous les contractuels.

Le CTSD demande également le recrutement immédiat d'AESH, d'AED, de CPE, de personnels administratifs et de santé (médecine scolaire et de prévention) à hauteur des besoins immédiats et à venir.

Le CTSD dénonce les mesures ministérielles concernant les lycées qui conduisent à priver les lycéens de la moitié de leurs heures d'enseignement, sans création de poste et qui remettent en cause un peu plus le caractère national du Bac."

Vote : 10 pour

### Diverses thématiques

#### Personnes vulnérables et ASA

Si un enseignant ne peut pas avoir son poste de travail adapté comme précisé dans la circulaire, les personnels vulnérables doivent être placés en distanciel, accompagnés sur cette forme de télétravail en lien avec la situation de l'établissement. Pour le second degré télétravail avec des relais AED. Pour le 1<sup>er</sup> degré télétravail (en tant que renfort de contractuels par exemple), si le télétravail impossible, l'ASA serait de mise.

#### Non port du masque par certaines familles

La dsden apporte son soutien sans faille aux enseignants, envoi de courrier aux familles afin de rappeler les règles en vigueur et accompagnement des collègues dans les démarches administratives et dans la demande de protection fonctionnelle, le cas échéant.

#### Animation s pédagogiques

Cadrage académique pour les animations académiques, distanciel ou report. Cela ne peut être une année blanche de formation, on poursuit les formations. Le collège des formateurs est très impliqué et Mme Schmitt salue leur travail.

### Questions diverses :

1. A quelle date seront communiqués les fichiers concernant les enseignants du département ?

Cette liste sera communiquée courant novembre par le rectorat, elle comprend uniquement le nom prénom corps grade et échelon et l'affectation de l'agent.

2. Combien de journées non remplacées depuis la rentrée de septembre et depuis celle de novembre ?  
387 non remplacées pour la période septembre octobre.  
Le document sera envoyé ultérieurement
3. 27 renoncements au concours avant le 30 septembre, 27 recrutements sur liste complémentaire, 1 démission en octobre plus de possibilité de recourir à la liste complémentaire.
4. Déficit en emploi sur le département, solde entre le nb de poste et nb d'emploi, aujourd'hui cette situation est équilibrée,  
7 contractuels supplémentaires (reste du département Bresse et Côtière) au 13 déjà embauchés (pays de Gex),
5. 8 postes vacants de PSY EN pourvus par des contractuels. Un personnel en arrêt maladie sera remplacé par un contractuel
6. Aucun poste de rased vacants.
7. Mise en place du forfait mobilité, certaines demandes ont été reçues, une note d'information va paraître dans lien01, pour les transports annuels et mensuels ou pour le vélo et co voiturage déclaration sur l'honneur de l'utilisation du moyen de transport formulaire type téléchargeable à renvoyer avant le 31 12 2020 afin de mettre ne place ce forfait mobilité.
8. PIAL et AESH, PV d'installation et avenants signés, il n'y a que l'avenant envoyé aux agents sur lequel figure le rattachement administratif. Nus sommes en attente de l'arbitrage académique sur le nombre d'AESH référents, ils seront répartis sur le territoire, nous vous communiquerons le document ultérieurement
9. Décharge de direction de moins 4 classes la décharge des directeurs est un sujet et qui fait l'objet de la plus grande attention de la DSDEN, globalement les directeurs de moins de 4 classes peuvent avoir obtenu 2 jours de décharges éventuellement 3 jours puisque nous sommes en novembre. A la marge il y a certains directeurs qui n'ont pas pu avoir ce jour en octobre eu égard qu'il y ait eu 2 semaines de cours. Par ailleurs, à l'état des lieux aux vacances d'automne, certains ont pu bénéficier de 3 jours. La priorité sera donnée aux écoles de moins de 4 classes.
10. Collège lycées les créations de postes ont été présentées en CTA, 14 créations et 8 suppressions en collège, 34 créations pour 16 suppressions un solde de + 18.
11. L'évolution éventuelle de l'éducation prioritaire n'a pas encore été ouvert.
12. Louis Dumont à Valserhône, doit ouvrir en 2021, sectorisation présentée au cden du mois de décembre, l'impact sur les postes pourra être connu à partir du rééquilibrage sur les 2 collèges, c'est une mesure de carte scolaire il y aura une priorité et c'est régi par les règles du mouvement.

